



# OBSERVATOIRE DE POPULATION DE CÔTE D'IVOIRE : INTÉRÊT ET DÉMARCHE

**Dr HININ Moustapha**  
**DG ONP**



**PLANIFICATION FAMILIALE**

Le Partenariat de Ouagadougou

# PLAN DE PRÉSENTATION

- I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION
- II. QU'EST-CE QU'UN OBSERVATOIRE?
- III. INTERET DE L'OBSERVATOIRE DE POPULATION
- IV. ARRANGEMENTS INSTITUTIONNELS
- V. FONCTIONNEMENT



# CONTEXTE ET JUSTIFICATION

- **Une volonté politique affirmée:** Face aux défis qu'imposent la dynamique de la population en Côte d'Ivoire, le Gouvernement a pris un décret de création de l'Office National de la Population (ONP) qui prévoit la mise en place d'un Observatoire de la population et pour le suivi du dividende démographique
- **Un outil stratégique incontournable:** L'observatoire de population est un outil stratégique important de développement : plaidoyer, planification des politiques publiques et orientation du Gouvernement, des ONG Nationales, PTFs, Partenaires bilatéraux et Multilatéraux;



**PLANIFICATION FAMILIALE**

Le Partenariat de Ouagadougou

# QU'EST CE QU'UN OBSERVATOIRE ?

- **Définition** : Outil qui permet de suivre en continu l'évolution d'un sujet (une tendance sociale, un secteur d'activité économique, un territoire, une technologie...) afin d'informer et d'orienter les choix des décideurs concernés (Gouvernement, Parlementaires, élus, Partenaires aux développement, Universités, Société civile, etc.). L'observatoire sert à faire de la « veille d'information ».
- **Missions**: Collecte et stockage des données; Analyse des données; Système d'information ; Information, communication et plaidoyer; Prise de décisions.



**PLANIFICATION FAMILIALE**

Le Partenariat de Ouagadougou

# INTERET DE L'OBSERVATOIRE DE POPULATION



- Offrir un **cadre fédérateur des principaux mécanismes de suivi-évaluation** dans le domaine du dividende démographique au niveau national;
- Contribuer à un **meilleur pilotage stratégique** au niveau national des grandes initiatives visant l'atteinte du **Dividende Démographique**.



**PLANIFICATION FAMILIALE**

Le Partenariat de Ouagadougou

# ARRANGEMENTS INSTITUTIONNELS

## ➤ ANCRAGE INSTITUTIONNEL

ANCRAGE	PREMIERE OPTION : MPD / ONP en charge des questions de population	DEUXIEME OPTION : MINISTERES SECTORIELS: Sante, Education, Jeunesse, etc.
<b>Avantages</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>➤ Visibilité,</li><li>➤ Prise en compte des priorités nationales,</li><li>➤ Implication des PTFs,</li><li>➤ Appropriation de l'autorité</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>➤ Implication d'un secteur leader pouvant entraîner les autres;</li></ul>
<b>Inconvénients</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>➤ Risque d'un désintérêt de certains sectoriels;</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>➤ Peu de visibilité,</li><li>➤ Moins de multi-sectoralité.</li></ul>



**PLANIFICATION FAMILIALE**

Le Partenariat de Ouagadougou

# ARRANGEMENTS INSTITUTIONNELS

## ➤ ORGANES DE GESTION

- ❖ **Un Comité de Pilotage** composé de représentants des ministères et/ou institutions participant aux missions de l'observatoire selon leur rôle stratégique dans la capture du dividende démographique;
- ❖ **Un Comité Technique** composé des autres observatoires nationaux ainsi que des ministères et/ou institutions ou individualités reconnues au niveau national pour son expertise dans les missions assignées à l'observatoire.
- ❖ **Une unité de gestion** sous la supervision du DG de l'ONP;





# ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT

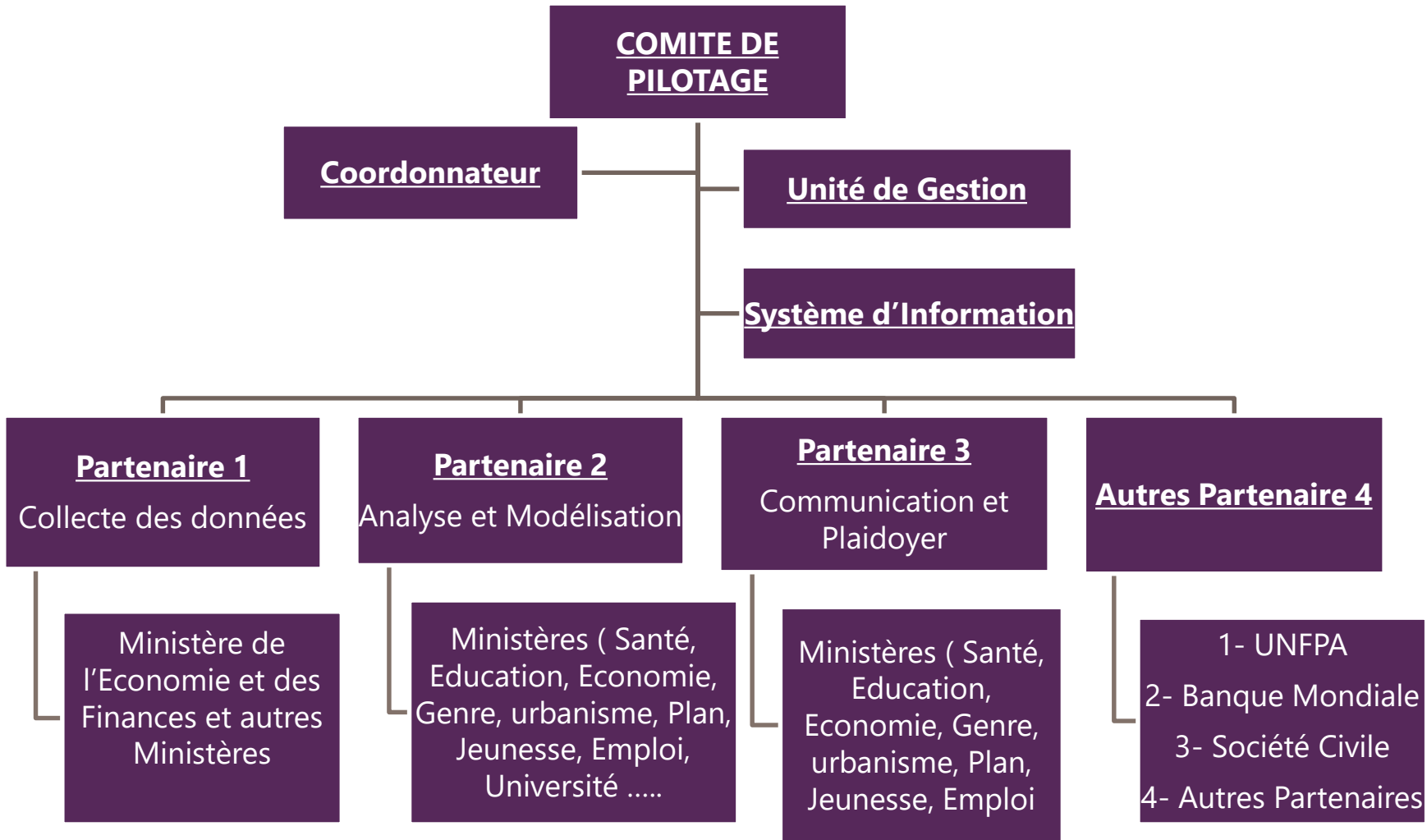


**PLANIFICATION FAMILIALE**

Le Partenariat de Ouagadougou



# FONCTIONNEMENT : OBSERVATOIRE EN RÉSUMÉ



**Je vous remercie!**

